



Procès-verbal ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU PAYS CARCASSONNAIS

Vendredi 22 décembre 2017
Halte Romaine – Villesequelande

Présents votants :

- Madame Annie LAMBERT : AEC / RN
- Madame Arlette MOULIN : Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne
- Madame Christine LOUBET : Mavit-Sival
- Madame Françoise ALQUIER : Festival "Les Théophanies"
- Madame Ida SABLAYROLLES : Association des Amis du Patrimoine
- Madame Marie-Chantal FERRIOL : Pays Carcassonnais
- Madame Michèle HEYDORFF : La Compagnie Juin 88 / Le Théâtre dans les Vignes
- Madame Mireille REBOLA : Mairie de Fontiers Cabardès
- Madame Régine ROUANET : UNAFAM
- Madame Tamara RIVEL : Pays Carcassonnais
- Madame Yolande ROGER : Châteaux de Lastours
- Monsieur Bernard FERRIOL : Amicale Laïque
- Monsieur Bernard JALABERT : Mairie de Villesequelande
- Monsieur Christophe GONZALEZ : Carcassonne Agglo
- Monsieur Daniel FOUSSAT : ATAC VTT
- Monsieur Etienne CERETTO : Festival "Les Théophanies"
- Monsieur Hugues RAMON : Mairie de St Martin Le Vieil
- Monsieur Jean – Louis TESSIER : Mairie de Lastours
- Monsieur Jean Claude AVEROUX : S.A.R.L Agence Averoux
- Monsieur Michel YVON : Pays Carcassonnais
- Monsieur Philippe HORTALA : CDC Montagne Noire
- Monsieur Régis BANQUET : Carcassonne Agglo
- Monsieur Reinfrid FILHOL : UDAF 11

Présents non votants :

- Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais
- Madame Marie-Françoise ROBERT : Expert aux comptes
- Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais

Liste excusé-e-s :

- Madame Catherine MARIE CALLEY : Gîtes de France
- Madame Christiane GROS : Mairie de Trassanel
- Madame Claire PAGES : Arts du Siècle
- Madame Delphine GUIRAUD : Boulangerie Les Délices de L'Alaric
- Madame Denise GILS : Mairie de Peyriac-Minervois
- Madame Eveline ROBERT : Atelier du Livre
- Madame Jacqueline LECLAIR : Association Couleurs Citoyennes
- Madame Jeanne ETORE-LORTHOLARY : Montolieu Village du Livre et des Arts Graphiques
- Madame Magali ARNAUD : Mairie de Villar en Val
- Madame Martine BOUDEAUD : Camping La Pujade
- Madame Nathalie HUZE : Expert aux comptes
- Madame Odile CARBONNEL : citoyenne
- Madame Patricia DHUMÉZ : Maire de Preixan
- Madame Roseline ALAUX : Groupe Folklorique "Les Mainatges"
- Madame Yvie BRUNEL : Domaine du Siestou
- Monsieur Alain MARTY : Mairie de Villegly
- Monsieur Albert Dilax : Marbrières de Caunes Minervois
- Monsieur André DURAND : Trésorier Pays Carcassonnais
- Monsieur Benoit DE TARLE : Citoyen
- Monsieur Christian RAYNAUD : Mairie de Villemoustaussou
- Monsieur CURBIERES : Mairie de Ventenac
- Monsieur Denis ADIVEZE : Mairie de Caunes-Minervois
- Monsieur Didier JANAUD : Habitat Audois
- Monsieur Eric BERNARDINI : Citoyen
- Monsieur Eric PECHADRE : Cabanes dans les Bois
- Monsieur Georges COMBES : Association Atribus
- Monsieur Gérard HARDY : Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne
- Monsieur Jacques CARRIQUI : Mairie de Moussoulens
- Monsieur Jean-Marc RHODES : Mavit-Sival
- Monsieur Jean-Marie DETREY : Les Estivales de la Malepère
- Monsieur Laurent JOUCLARD : Auberge de Jeunesse HI Carcassonne
- Monsieur Louis Paul BARBASTE : S.A.S Barbaste - Petit Train
- Monsieur Michel MOREAU : CDOS de l'Aude
- Monsieur Michel SERVAGE : Vignobles Foncalieu
- Monsieur Michel VANDERWAEREN : Chambres d'Hôtes L'Epicierie
- Monsieur Olivier DEPAULE : SCAV Vignobles de Carsac
- Monsieur Philippe LAGARDE : Edifions Itinérances

- Monsieur Pierre ARNAUD : Domaine de la Métairie Neuve
- Monsieur Pierre-Henri ILHES : Mairie de La Redorte
- Monsieur René MARTINIOLLE : Cinem'Aude
- Monsieur Roger ADIVEZE : Mairie d'Alairac
- Monsieur Roger CARBONNEAU : Château de Villemagne
- Monsieur Stéphane BATHAS : Mairie de Salsigne
- Résonance Communication

Le quorum n'est pas atteint : 55 /64 (23 personnes physiques + 32 pouvoirs)

Conformément à nos statuts : Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle convocation a été établie en date du 22 décembre à 18h30 avec le même ordre du jour.

Ouverture de la séance par Madame La Présidente du Pays Carcassonnais et du GAL Carcassonnais qui laisse la parole à Monsieur Bernard JALABERT, Maire de Villesequehande, pour le discours d'ouverture et de bienvenue.

Madame la Présidente propose d'aborder l'ordre **du jour suivant** :

- 1/ Validation du PV de l'AG du 07 juin 2016 (joint par courrier avec l'invitation)
- 2/ Modification des statuts de l'Association
- 3/ Désignation des élus du territoire à l'Assemblée Régionale des Territoires
- 4/ Point sur les activités 2016
- 5/ Point sur le GAL du Carcassonnais, validation de la demande de paiement 2017 et demande de subventions 2018 au service instructeur pour la fiche 6 « Animation et gestion du GAL »
- 6/ Point financier 2016/2017
- 7/ Point social
- 8/ Questions diverses

1. Validation du PV de l'Assemblée Générale du Pays Carcassonnais du 07 juin 2016 :

Mme la Présidente demande aux membres du Pays Carcassonnais présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 juin 2016.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Modification des statuts de l'Association

Suite à la restructuration territoriale, nous vous demandons l'autorisation de modifier l'article 2 de nos statuts de la façon suivante :

<p>Avant modification : Article 2 : Périmètre et objet :</p> <p>Dans le périmètre du Pays Carcassonnais défini comme suit : Communes membres des communautés de communes du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du Cabardès-Canal du Midi - Du Cabardès-montagne noire - Du Haut-Cabardès - Du Haut-Minervoies - De la Malepère - Du Minervoies au Cabardès - Du Piémont d'Alaric <p>Et communes hors intercommunalités : Alairac et Montclar</p>	<p>Après modification : Article 2 : Périmètre et objet :</p> <p>Dans le périmètre du Pays Carcassonnais défini comme suit :</p> <p>Communes membres de la Communauté de Communes de la Montagne Noire et de Carcassonne Agglomération.</p>
---	---

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

3. Désignation des élus du territoire à l'Assemblée Régionale des Territoires :

Le Conseil Régional Occitanie a créé une Assemblée Régionale des Territoires constituée d'élus aux mandats locaux sur chaque territoire de Pays ou PETR afin de participer à la réflexion et à la construction de la politique régionale.

En collaboration avec les collectivités locales, les personnes suivantes ont répondu favorablement :

CDC Montagne Noire :

Titulaire : Philippe Hortala (Elu Mairie de Saissac et Vice-Président CDC Montagne Noire)

Suppléant : André Durand (élu Mairie de Brousses)

Carcassonne Agglo :

Titulaire : Tamara Rivel (Présidente du Pays, Vice-Présidente CD et élue à Carcassonne Agglo)

Suppléante : Brigitte Vieu (élue à la Mairie d'Alzonne et à Carcassonne Agglo)

Titulaire : Denis Adivèze (Maire de Caunes Minervoies et élu à Carcassonne Agglo)

Suppléante Yolande Piton (Maire de Castans et Vice-Présidente à Carcassonne Agglo)

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la désignation des élus du territoire à l'Assemblée Régionale des Territoires est acceptée à l'unanimité.

4. Point sur les activités 2016 :

A/ L'année 2016 a vu le démarrage concret de notre programme LEADER du GAL du Carcassonnais avec :

4 Comités techniques « COTEC » (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE... pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG).

4 Comités de Programmation « COPROG » constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le quorum a toujours été respecté, quorum essentiel pour la bonne marche du programme. Rappelons aussi que l'Europe demandait 4 COPROGS par an, nous avons donc rempli cette mission.

70 personnes reçues pour explication du programme LEADER du Carcassonnais et découverte de leur projet.

8 projets votés favorablement en opportunité :

- « Etude faisabilité et conseils pour extension Camping » **Camping Le Moulin de Sainte Anne à Villegly, Magalie et Antoine Lacuve.**
- « Création d'une Halte romaine au bord du Canal du Midi » **Mairie de Villesequelande, Bernard Jalabert**
- « Etude pour la relance de l'activité du Moulin à Papier » **Moulin à papier de Brousses et Villaret, André Durand.**
- « Aménagement de l'ancien Café de Pays « **Le Rivassel** » sur la Halte Nautique de La Redorte », **Katia et Michel Ortéga**
- « Actions de promotion envers les scolaires » **Moulin à papier de Brousses en partenariat avec l'Atelier du Livre, André Durand et Evelyne Robert**
- « Plan de communication » **Domaine de Crouzet à Fraisse Cabardès, Sébastien Bru**
- « Création d'une gamme de cosmétiques à base de noisettes locales », **Noisettes de l'Aude à Villesequelande, Alain Dediès**
- « Création d'un gîtes 4 épis « Maison de Grambaud dans une ancienne usine et carrière de chaux » à **Aragon, Laure et Jean Michel Millet**

B/ Point financier sur les fiches-actions au 31 décembre 2016 :

Fiche 1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants :

	FEADER	Région	Département	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
PROJETS DEPOSÉS							
Moulin à Papier	12 928,00 €	1 616,00 €	0,00 €	0,00 €	1 616,00 €	4 040,00 €	20 200,00 €
Camping de Villegly	5 520,00 €	1 380,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 725,00 €	8 625,00 €
Le Rivassel	60 970,57 €	7 621,32 €	0,00 €	7 621,32 €	0,00 €	19 053,30 €	95 266,51 €
Noisettes de l'Aude	44 674,72 €	5 584,34 €	0,00 €	5 584,34 €	0,00 €	13 960,86 €	69 804,26 €
Total projets	124 093,29	16 201,66	0,00	13 205,66	1 616,00	38 779,16	193 895,77

Fiche 2 : Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais :

	FEADER	Région	Département	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
PROJETS DEPOSÉS							
Mairie de Villesequelande	80 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	125 000,00 €
Domaine de Grambaud	161 860,94 €	81 046,76 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	50 581,54 €	252 907,70 €
Total projets	241 860,94	91 046,76	10 000,00	10 000,00	0,00	75 581,54	377 907,70

Fiche 4 : Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs

	FEADER	Région	Département	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
PROJETS DEPOSÉS							
Domaine Le Crouzet	8 384,84 €	1 048,11 €	0,00 €	0,00 €	1 048,11 €	2 620,26 €	13 101,32 €
Partenariat Moulin à papier Atelier du Livre	5 773,44 €	721,68 €	0,00 €	0,00 €	721,68 €	1 804,19 €	9 020,99 €
Total projets	14 158,28	1 769,79	0,00	0,00	1 769,79	4 424,45	22 122,31

C/ Aperçu sur les activités à novembre 2017 :

Le programme GAL du Carcassonnais est rentré dans sa vitesse de croisière avec **13 dossiers supplémentaires** votés favorablement en opportunité et **6 dossiers votés en programmation définitive**.

D'autres dossiers devraient être votés définitivement avant la fin d'année suite à la parution des schémas de développement économique et touristique de la Région Occitanie et de Carcassonne Agglo.

La coopération inter-GAL autour du Canal du Midi, initiée dans l'ancien programme LEADER 2007/2013, continue son travail et devrait se concrétiser par des actions en 2018.

D/ Nous avons aussi rempli notre mission de communication pour ce programme avec :

- 1 site Internet « Pays Carcassonnais.com » et ses 10 lettres d'informations par an
- 1 communication « grand public » avec les calendriers envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 communication sur les réseaux sociaux : page FACEBOOK « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours » (4118 amis) – Twitter (1272 abonnés).
- 1 présence sur le web : Fliker, Calaméo, Google My Business (1500 personnes/mois)

E/ Des réunions d'information sur le programme avec les commissions « Tourisme, Patrimoine, viticulture et patrimoine » du Pays Carcassonnais le 18 avril 2016 et avec la Fédération Audoise des Banques le 21 juin 2016.

F/ Des émissions radiophoniques avec RCF Pays d'Aude en valorisant la démarche LEADER tout en faisant le lien avec l'activité des personnes interviewées :

- Les Bains de Minerve, avec Sophie Flubacker
- Crêperie Le Blé Noir, avec Christophe Pennetier
- Calligraphie, avec Lucille Gesta
- Domaine de Fraisse, avec Anne Maltoni
- Restaurant Caput Spina, avec Mélanie Puyraymond
- Chambres d'Hôtes La Métairie Montplaisir, avec Amélie Roujou de Boubée
- Le Jardin en ville, avec Alban Gouzènes
- Château de Puichéric, avec Philippe Gouze
- Les Ecuries de Festes, avec Axelle Oliva
- La Marbrerie, avec Christine Peccolo

Les membres du Pays Carcassonnais prennent acte du point des activités 2016.

5/ Point sur le GAL du Carcassonnais, validation de la demande de paiement 2017 et demande de subventions 2018 au service instructeur pour la fiche 6 « Animation et gestion du GAL »

5. Point sur le GAL du Carcassonnais : validation de demande de paiement 2017

Conseil Départemental	0.00€
Europe	102 953€
Région	12 869.21€
Autre Maître d'Œuvre public *	12 869.21€
Sous Total financeurs publics	128 692.11€
Total Général du Projet	128 692.11€

5. Point sur le GAL du Carcassonnais : validation de demande de subvention 2018 :

Conseil Départemental	0.00€
Europe	103 970.92€
Région	12 993.36€
Autre Maître d'Œuvre public *	12 996.36€
Sous Total financeurs publics	129 963.64€
Total Général du Projet	129 963.64€

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la demande de subventions 2017 ainsi que la demande de paiement 2018 au service instructeur pour la fiche 6 « Animation et gestion du GAL » sont adoptés à l'unanimité.

6. Point sur le budget 2016/2017

Annexe 1 : Budget réel trésorerie 2016

Annexe 2 : Budget prévisionnel 2017

Rapport financier 2016 par le Cabinet comptable Marie Françoise Robert : Annexe 3

Lecture du rapport 2016 du Commissaire aux Comptes Nathalie Huzé : La lecture est effectuée par madame Marie Françoise Robert, car madame Nathalie Huzé est souffrante.

Sur le budget réel Trésorerie 2016, vous pourrez remarquer que l'acompte Europe Région sur l'enveloppe 2015-2020 n'apparaît pas puisqu'il n'a été payé que le 1er mars 2017 (au lieu de décembre comme convenu) et cela a demandé beaucoup d'interventions pour arriver à ce paiement. Vous noterez qu'au 31 décembre 2016, la Banque Populaire nous avait accordé un découvert à 41 393,59 (pour 40 000€ autorisés).

Fin janvier, les paiements de nos charges sociales ont été refusés par la Banque et au 25 février, l'ASP nous avertissait par le biais des techniciens Région service Europe que le paiement était effectif.

Tout cela pour dire les difficultés rencontrées pour avoir un paiement qui est pourtant, conventionné et les problèmes que cela peut engendrer.

Sur le budget prévisionnel de trésorerie 2017, il est à souligner les frais importants de découvert bancaire mais qui s'explique aisément par les reliquats de 2012 à 2016.

En fin de dépenses, vous noterez la provision pour nos frais d'évaluation intermédiaire (2018) ainsi que la communication et la coopération avec d'autres GALs (en cours la coopération sur le Canal du Midi.)

Si cette somme n'est pas entièrement exploitée dans ces 3 domaines, elle servira à approvisionner la période 2020-2023, période qui n'est pas soutenue financièrement par La Région et l'Europe.

En effet, la fiche 6 du programme (Dépenses : animation, gestion, évaluation et communication) est basée sur une durée de 2015 à 2020, c'est pour cela qu'une ligne « charges fin de contrat » est prévue dans le budget prévisionnel 2017 qui correspond à la somme avancée sur l'acompte et qui doit être mise de côté sur un compte rémunéré pour assurer notre fonctionnement jusqu'en mars 2023 sans avoir à augmenter démesurément les cotisations des collectivités locales.

Pour l'année 2017, les cotisations des collectivités locales passent de 1,20€/habitant en 2016 à 1€/habitant en 2017 et la cotisation pour les particuliers reste à 15 euros.

Madame Rivel rappelle que cette baisse des cotisations publiques à 1€ est un niveau souhaité depuis plusieurs années par les collectivités locales. Cette contribution, obligatoire pour garantir la validité du GAL auprès de la Région Occitanie et de l'Europe, permet de continuer à accompagner sur le territoire Carcassonnais les financements européens.

Sur le bilan comptable, nous sommes sur une comptabilité à double vitesse car ce qui est dû, n'est pas forcément ce qui est versé.

Ainsi, vous pouvez constater que l'année 2016 procure un bénéfice du fait de l'attribution des subventions de fonctionnement 2015 et 2016. Cependant, ces subventions n'ont été payées qu'en mars 2017, obligeant l'Association pour continuer à fonctionner à avoir recours au découvert autorisé (voir même un peu plus que le découvert autorisé) provoquant ainsi, un déficit bancaire qui donnera par la suite, un bilan 2017 négatif.

Intervention de Monsieur le Président de Carcassonne Agglomération Régis Banquet :
Monsieur Banquet est heureux d'annoncer le paiement du reliquat de subventions (2012 à 2016) pour un montant de 70 000€ sur l'année 2017 et rassure les membres présents sur une année 2018 plus sereine car marquée par un climat de confiance entre nos deux structures.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le point financier 2016/2017 par le Cabinet comptable Marie Françoise Robert approuvé par Madame la Commissaire aux comptes Nathalie Huzé est adopté à l'unanimité.

7. Point social

1/ Mutuelle d'entreprise : suite à la loi du 1er janvier 2017 obligeant tout salarié n'ayant pas de conjoint déjà adhérent à une mutuelle, à prendre la mutuelle d'entreprise de la société dans laquelle il travaille, Mme Valérie Lafon a souscrit à la mutuelle d'entreprise de l'association du Pays Carcassonnais soit VIA SANTE soit 150.00€ par an pour l'association.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la mutuelle d'entreprise VIA Santé est adoptée à l'unanimité.

2/ Convention collective : Madame la Commissaire aux comptes a lancé une recherche pour trouver la convention collective la mieux adaptée à notre activité (jusqu'à présent, nous utilisons la convention collective « Animation » sans trop savoir si cela correspondait), ce qui a donné 2 propositions non satisfaisantes :

Le CIVAM mais nous n'avons aucune activité agricole

Le CNER (Fédération Nationale des Agences de Développement économique) mais nous ne sommes pas non plus une agence de développement économique puisque nous ne faisons qu'une petite partie des missions des dites-agences (suite entretien avec la Directrice d'Invest Sud de France, qui a en plus, un conventionnement avec Carcassonne Agglo).

De là, nous avons fait le tour des 16 GALs sur le Languedoc Roussillon : 9 ont répondu de la façon suivante :

3 en statut public, 6 avec la convention Animation et 2 avec la convention du CNER (Associations qui ont été créées uniquement pour gérer le GAL)

Donc, la convention « Animation » paraît tout à fait adaptée à notre activité et vous vous demandons de l'entériner.

Madame Robert propose de faire un avenant aux contrats de travail pour stipuler la convention choisie : accord du Bureau.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la convention collective « Animation » est adoptée à l'unanimité.

8. Questions diverses

1/ Cotisations externes :

CAUE : 220€ (nous les sollicitons beaucoup dans le cadre du GAL)

LEADER FRANCE : 600€

ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 600€

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, les cotisations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

2/ Concernant Piémont d'Alaric : Les communes du Piémont d'Alaric font parties de Carcassonne Agglo depuis le 1er janvier 2017 mais ont souhaitées rester dans le GAL Est Audois plutôt que le GAL du Carcassonnais : proposition validée par toutes les instances.

Les membres du Pays Carcassonnais prennent acte de ces informations et valident la position du Piémont d'Alaric

Avant de clôturer la séance, madame Tamara Rivel laisse la parole à monsieur Philippe Hortala, vice-président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire et à monsieur Régis Banquet président de Carcassonne Agglo.

Monsieur Hortala remercie le travail fourni par l'équipe du GAL du Carcassonnais et encourage cette coopération pour un avenir porteur de nombreux projets.

Monsieur Banquet informe l'assemblée de la mise en place des schémas d'intervention économique par le Conseil Régional et par Carcassonne Agglomération à l'automne 2017 qui a permis le rattrapage de tous les dossiers GAL en attente sur cette même année et de la création d'un règlement d'intervention de droit commun pour les entreprises spécifique à Carcassonne Agglomération sous forme d'avance remboursable sur 5 ans à 0% d'intérêt, démarche qui va compléter harmonieusement la démarche LEADER.

Monsieur Banquet souligne l'importance du GAL pour la Communauté d'agglomération car c'est un bon moyen pour accompagner les structures économiques de toutes tailles sur le territoire et remercie l'équipe du GAL pour le travail fourni en souhaitant toujours plus de coopération entre tous les services afin de faire émerger des dossiers structurants pour notre territoire.

La Présidente Tamara Rivel lève la séance à 20h30.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND

ANNEXE 1 : Budget réel trésorerie 2016

Pays Carcassonnais

BUDGET réalisé trésorerie 2016

CHARGES	€	PRODUITS	€
Report débit compte 01 janvier 2016	23 800,14	Produits de gestion 2016	
Reliquat 2015	8 073,87	Cotisation Carcassonne Agglo 1er versement 2016 (17/02/2016) (1,85€/habitants)	50 000,00
Achats		versement 2016 (02/06/2016)	80 000,00
Fournitures	751,73	Cotisation CDC Montagne Noire 31/10/16 (1,85€/habitants)	9 345,60
Poste - Cartouche encre	203,76	Cotisation Adhérents	2 415,00
Total achats	955,49	Total Produits de gestion	141 760,60
Services extérieurs		Produits aides spécifiques	
Location Machine Poste	629,44	Subvention Europe - LEADER	0,00
Locations photocopieur / Sharps	5 110,44	Subvention Région	0,00
Loyer bureau	3 503,23	Subvention Département	0,00
Assurances Local - responsabilité	1 481,09	Total aides spécifiques	0,00
Poste - Boîte postale	82,80	Produits remboursements divers	
Total services extérieurs	10 807,00	EDF	15,61
Autres services extérieurs		Les Déménageurs Bretons	90,00
Frais Postaux	2 662,38	Hôtel Mercure Congrès ANPP	16,00
Frais de télécoms - Orange	2 543,21	Produits remboursements divers	121,61
Frais établissement Salaires	418,20	Produit banque découvert	
Banque Cyber +	36,00	Découvert au 31/12/2016	41 393,59
Banque Sepa	35,00		
Banque Frais de découvert	2 956,12		
Banque Com intervention	32,00		
Banque Lettre découvert	55,60		
Banque envoi chequier	1,80		
Total autres services extérieurs	8 740,31		
Charges de personnel			
Rémunérations du personnel	64 036,03		
Charges sociales	50 444,06		
Frais du personnel	3 018,79		
Taxe sur salaire-Fongicif	0,00		
Total charges de personnel	117 498,88		
Autres charges			
Déménagement - Aménagement	3 497,76		
Entretien Locaux	310,00		
EDF - GDF - Lyonnaise	680,00		
Cotisations externes(ANPP-AGEFOS...)	1 766,28		
Total autres charges	6 254,04		
Charges propres à la promotion			
Resonance communication Site			
Internet	3 744,00		
Participation Salons/Colloques	183,58		
Chevalet 2016	2 133,19		
Divers (reception, invitation ...)	393,90		
Divers (Abonnement,...)	691,40		
Total promotion	7 146,07		
TOTAL CHARGES	183 275,80	TOTAL PRODUITS	183 275,80

Manque reliquat 2016 Carcassonne Agglo : 75 486,90€

ANNEXE 2 : Budget prévisionnel 2017

Pays Carcassonnais

BUDGET Prévisionnel de trésorerie 2017 (base 2016)

DEPENSES 2017	€	RECETTES 2017	€
Report débit compte 01 janvier 2017	41 393,59	Produits de gestion	
Reliquat 2016	12 043,11	Carcassonne Agglo (1€)	111 674,00
Reliquat 2012 à 2015	32 049,87	CDC Montagne Noire (1€)	7 860,00
	85 486,37	Cotisation Adhérents	1 000,00
		Total Produits de gestion	120 534,00
Achats		Produits de gestion: Subvention Animation - Gestion - Communication - Evaluation 2015-2016 Encasement 2017	
Fournitures	1 000,00	Subvention Europe - Leader	142 149,00
Poste - Cartouche encre	500,00	Subvention Région	17 768,00
Total achats	1 500,00	Subvention Département	0,00
Services extérieurs		Total Produits de gestion	159 917,00
Location Machine Poste	640,00	Reliquat cotisation 2015 Carcassonne Agglo	70 388,00
Locations photocopieur / Sharps	5 200,00	Produit de banque découvert	
Impression photocopieur	4 000,00	Découvert au 31/12/2017	9 397,89
Loyer bureau	3 735,00		
EDF	3 000,00		
Mutuëlle	150,00		
Entretien locaux	1 000,00		
Assurances Local - Responsabilité	1 500,00		
Poste - Boîte postale	85,00		
Total services extérieurs	19 310,00		
Autres services extérieurs			
Frais Postaux	3 500,00		
Frais de télécoms - Orange	2 600,00		
Cyber	36,00		
Chequier	1,80		
Com intervention	32,00		
Lettre info Découvert	55,60		
Interet débiteur	2 956,12		
Commission de dépassement	50,00		
Commission de découvert	5,00		
Frais chèques impayé	0,00		
Autorisationit SEPA	35,00		
Commissaire aux comptes bilan 2016	2 900,00		
Comptable bilan 2016	3 000,00		
Total Frais Banque	14 771,52		
Charges de personnel			
Rémunérations du personnel	68 000,00		
Charges sociales	52 000,00		
Frais du personnel	5 000,00		
Taxe sur salaire (base 2016) -AGEFOS	570,00		
Frais établissement salaires	450,00		
Total charges de personnel	126 020,00		
Autres charges			
Aménagement Local			
Cotisations externes (Leader France - ANPP - CAUE)	2 000,00		
Total autres charges	2 000,00		
Charges propres à la promotion			
Resonance communication Site Internet	4 000,00		
Participation Salons/Colloques	200,00		
Calendrier Fin d'Année GAL + Frais Postaux	3 000,00		
Abonnement RCF	180,00		
Divers (reception, invitation ...)	1 000,00		
Divers (abonnement semaine du minivols ...)	1 000,00		
Total promotion	9 380,00		
Evaluation intermédiaire / Communication / Coopération			
Coopération	17 768,00		
Charge fin de programme	84 056,00		
TOTAL CHARGES	360 291,89	TOTAL PRODUITS	360 236,89

ATTENTION : Audit Social sur 2017

ANNEXE 3 : Bilan comptable 2015

 PAYS CARCASSONNAIS
 11000 CARCASSONNE

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 100	1 100				
Fonds commercial (I)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	598	598				
Autres immobilisations corporelles	19 134	19 134				
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	20 832	20 832				
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	181 660		181 660	70 388	111 272	158,08
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	50		50	50	1 057	211,23
Disponibilités	1 557		1 557	500	874	89,09
Charges constatées d'avance (3)	1 855		1 855	981		
Total III	185 122		185 122	71 919	113 203	157,40
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	205 964	20 832	185 122	71 919	113 203	157,40

 (1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000369 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

 PAYS CARCASSONNAIS
 11000 CARCASSONNE

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
CAPITAUX PROPRES						
Capital (Dont versé :)	14 770		38 963		24 193	62,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecarts de réévaluation						
Réserves						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	84 106		24 193		59 913	247,65
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total I	69 336		14 770		84 106	569,44
AUTRES FONDS PROPRES						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
Total II						
PROVISIONS						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Total III						
DETTES (1)						
Dettes financières						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	43 390		25 077		18 313	73,03
Concours bancaires courants						
Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 197		39 896		2 302	5,77
Dettes fiscales et sociales	30 198		21 717		8 481	39,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						
Produits constatés d'avance (1)						
Total IV	115 786		86 689		29 097	33,56
Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	185 122		71 919		113 203	157,40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

115 786

86 689

Dossier N° 000369 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	84 344		24 193		60 151	248,63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		238		238		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		238		238		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		238		238		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	253 436		241 329		12 107	5,02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	169 330		217 136		47 806	22,02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	84 106		24 193		59 913	247,65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 110 5 079

MARIE FRANCOISE ROBERT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	12	31/12/2015	12	Euros	%
	France	Exportation	Total				
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			253 053	241 056		11 997	4,98
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				273		273	100,00
Autres produits			383			383	
Total des Produits d'exploitation (I)			253 436	241 329		12 107	5,02
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			45 579	94 483		48 904	51,76
Impôts, taxes et versements assimilés			472	566		94	16,67
Salaires et traitements			87 605	85 800		1 805	2,10
Charges sociales			35 421	35 859		438	1,22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				152		152	100,00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			15	276		261	94,56
Total des Charges d'exploitation (II)			169 092	217 136		48 044	22,13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			84 344	24 193		60 151	248,63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° 000369 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	598		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 134		
TOTAL	19 732		
TOTAL GENERAL	20 832		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 100	1 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			598	598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 134	19 134
TOTAL			19 732	19 732
TOTAL GENERAL			20 832	20 832

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	598			598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 134			19 134
TOTAL	19 732			19 732
TOTAL GENERAL	20 832			20 832

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	181 660	181 660	
Charges constatées d'avance	1 855	1 855	
TOTAL	183 515	183 515	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	43 390	43 390		
Fournisseurs et comptes rattachés	42 197	42 197		
Personnel et comptes rattachés	9 344	9 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 135	20 135		
Autres impôts taxes et assimilés	719	719		
TOTAL	115 786	115 786		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	181 660
Total	181 660

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	943
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 197
Dettes fiscales et sociales	9 746
Total	52 886

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 855
Total	1 855

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Dans le cadre de la loi de 1984 sur la prévention des difficultés des entreprises, il convient de signaler que les ressources de l' Association sont constituées essentiellement de subventions. La continuité de l'exploitation de l' Association est donc liée au respect et au maintien des subventions.

Les comptes de l'Association enregistrent un reliquat de cotisations dont l'échéance est à plus d'un an.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -